

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



23122804



15 SEP. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0683 610 567**

Nom

(en entier) : **THINKITSMART**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Bois Saint-Jean 15/1 - 4102 OUGREE**

Objet de l'acte : Démission - Renouveaulement des mandats

Assemblée générale ordinaire du 30/06/2023

Le 30 juin 2023 à 18 heures, les administrateurs de la S.A. THINKITSMART, ont tenu l'assemblée générale statutaire au siège de la société.

Un des points à l'ordre du jour concerne les mandats des administrateurs dont le renouvellement doit-être effectué et dont la publication doit-être mise à jour.

1. Sur proposition des actionnaires titulaires des actions de classe A, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur PALMAERS Axel Pierre Antoine René, domicilié rue de Richelle 7 à 4607 Dalhem
- Monsieur MARECHAL Thomas Jean Xavier Myriam Gustave, domicilié à Mauhin 6C à 4608 Dalhem
- Monsieur DE CLERCK Steven Marcel Ludo, domicilié à Mansteen 5, 1745 Opwijk 2

2. Sur proposition des actionnaires titulaires des actions de classe B, l'assemblée décide de démissionner de son mandat d'administrateur, Monsieur DEBACKERE Lode Daniel Pol Lionel, domicilié à Boslaan 61, 3090 Overijse. Son mandat, arrivé à échéance, il n'est pas renouvelé.

3. Sur proposition des actionnaires titulaires des actions de classe B, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur VAN UFFELEN François Camille Gilbert, domicilié Chemin de Couture, 18, 1470 Genappe.

4. Sur proposition des actionnaires titulaires des actions de classe C, l'assemblée décide de renouveler le mandat de la société coopérative « NOSHAQ PARTNERS », ayant son siège à 4000 Liège, « Hôtel de Copis », rue Lambert Lombard, 3. T.V.A. numéro 0808.219.836. RPM Liège (division Liège), dont le représentant permanent est Monsieur BAUDELET Gaëtan, domicilié à 4261 Latine, chaussée de Hosdent, 15.

Les mandats des administrateurs sont renouvelés pour une durée de trois ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La publication est signée par le Président de séance - PALMAERS Axel - Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).